

LE VILLARDAIRE

Le magazine d'information de Villars / n°98 / décembre 2023

Plus d'infos sur www.villars.fr

15, 16, 17
DÉCEMBRE
2023

JARDIN PUBLIC - MAIRIE

Marché de Noël

40
exposants



 Ville de
villars
Un choix de vie !

Sommaire

Décembre 2023

p.6 Vie sur le vif

Évènements de l'automne,
Accueil des nouveaux habitants,
Bourse aux graines,
Résidence "Les Marronniers",
Réveillons seniors,
Conseil Municipal des Enfants,
Jobs Mairie.



p.10 Vie municipale

Pavoisement des écoles,
Relais Petite Enfance,
Sport à l'école,
Étude de circulation,
Parc urbain,
Point sur les chantiers.



p.16 Vie économique

Projet'Immo,
Beaut'Emma Institut,
Locaux disponibles dans le bourg.



p.18 Vie pratique

Etat civil : CNI et passeports,
La Mission Locale,
Bio-déchets.



p.20 Vie politique

Tribune libre.



p.21 Vie associative

Comité des Fêtes de Villars,
Espace numérique du
Centre Social.



p.22 Vie culturelle et événementielle

A l'affiche de la Saison,
"Histoire & Patrimoine" :
plongeon dans le passé,
Marché de Noël 2023.



LE VILLARDAIRE

Magazine municipal d'information, édité par la Mairie de Villars.
Revue diffusée gratuitement dans tous les foyers villardaires et imprimée à 4 300 exemplaires avec des encres végétales et sur papier contenant des fibres recyclées, certifié FSC.
Directeur de la publication : Jordan Da Silva. Rédaction et conception : Corinne Moulin.
Crédits photos : Mairie - service Communication, Adobe stock, Freepik, Pixabay.
Impression : imprimerie Sud Offset. Dépôt légal : décembre 2023. Distribution : Mairie de Villars.



Le mot du Maire



Mairie - Informations pratiques

Mairie de Villars

Rue de l'Hôtel de Ville
42390 VILLARS

Tél : 04 77 91 11 20
Fax : 04 77 93 80 00

E-mail : secretariat@villars.fr
Site Internet : www.villars.fr
Facebook : @villars42390 / Ville de Villars

Horaire d'ouverture au public :

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Services Techniques :

sur RDV au 04 77 91 11 21

Urbanisme :

sur RDV ou par téléphone au 04 77 91 11 24.

Police Municipale :

04 77 52 96 72

Le Maire et les Adjoints reçoivent
sur rendez-vous. Merci de vous
adresser à l'accueil de la Mairie.

La concertation locale : une réalité

En juin 2023, j'annonçais dans mon édito le lancement d'un porte-à-porte pour échanger avec les Villardaires sur nos actions. Il s'est concrétisé depuis septembre grâce à toute l'équipe municipale, que je remercie sincèrement. Les retours de ces rencontres sont très positifs. Nous tenons à vous remercier de votre soutien et de votre accueil particulièrement chaleureux. Des problématiques légitimes ont été soulevées, nous avons bien l'intention de les résoudre d'ici 2026 :

- ▶ état de la voirie,
- ▶ vitesse élevée sur certaines routes,
- ▶ sécurité et tranquillité publique,
- ▶ écologie et développement durable.

Des sujets du quotidien sur lesquels nous réfléchissons constamment pour améliorer, toujours et encore, votre qualité de vie. Je pense pouvoir écrire dans cet édito que nous sommes la seule commune de la Loire à réaliser un porte-à-porte à mi-mandat. Ceci témoigne d'une vitalité certaine de la démocratie locale.

Le commerce de proximité : un sujet majeur pour notre commune.

J'ai été informé de la fermeture du magasin Pré de chez vous situé dans le centre commercial de la Feuilletière. On ne peut que déplorer cette situation tant pour l'entreprise elle-même que pour les producteurs fournisseurs et les habitants du quartier, ou d'ailleurs, qui venaient y faire leurs courses.

En 2018, j'ai souhaité l'implantation d'une épicerie à la Feuilletière, le centre commercial étant en très nette perte de vitesse. La commune a alors acquis et rénové un local avant de le louer dans le cadre d'un appel à projet, remporté par l'enseigne Pré de chez vous. Les consommateurs ont été au rendez-vous et le centre commercial a retrouvé sa vitalité.

La fermeture de ce magasin est une triste nouvelle pour ce quartier de Villars mais je souhaite assurer les habitants de ma détermination à maintenir l'attractivité commerciale de cette zone. Au terme de la procédure judiciaire, nous aurons à imaginer l'avenir de ce local.

Sachez également que ma première adjointe Viviane COGNASSE et moi-même, sommes mobilisés pour que les quelques commerces fermés du Centre-bourg puissent tous retrouver une « seconde vie ». Nous travaillons, main dans la main, avec leurs propriétaires et avec, bien entendu, de possibles repreneurs.

Les 15, 16 et 17 décembre, je vous invite à venir en famille ou entre amis au Centre-bourg partager les animations de Noël ainsi que le feu d'artifice du samedi soir. Vous pourrez profiter de nombreuses activités familiales mais aussi des stands d'une quarantaine de commerçants.

Permettez-moi de vous souhaiter, pour vous-même et vos proches, de très joyeuses fêtes de Noël et une très belle année 2024.

Jordan DA SILVA,
Maire de Villars.

Agenda

Décembre

❑ Lundi 11 décembre

Salle de la Libération - de 9h à 12h et de 16h à 19h

Don du sang

avec l'EFS et les bénévoles villardaires.

❑ Mercredi 13 décembre

Salle de spectacles - Médiathèque - 15h

Spectacle de Noël jeune public "Le Noël de Jean Pain d'Épice"

de la Cie Virgule

(Billets en vente à la Médiathèque, dans la limite des places disponibles).

❑ Du 15 au 17 décembre

Jardin public de la Mairie

Marché de Noël

organisé par la Mairie et le Comité des Fêtes (voir au dos du magazine).

❑ Du 19 déc. au 20 janvier

Salle d'expositions - Médiathèque

Exposition insolite

"Marque ta page !"

(Entrée libre).

❑ Vendredi 29 décembre

Salle de la Libération - à partir de 19h

Réveillon solidaire et participatif

organisé par Réveillons la Solidarité (ouvert à tous - inscription obligatoire lundi 4/12 de 16h à 19h ou samedi 9/12 de 9h à 12h au Centre Social - plus d'infos au 04 77 79 37 60)

❑ Dimanche 31 décembre

Salle de la Libération - 19h

Réveillon du Nouvel An pour les seniors

organisé par la Mairie et le Comité des Fêtes (sur réservation - voir p.8).

Janvier

❑ Vendredi 12 janvier

Salle de spectacles - Médiathèque - 14h

Ciné-débat

organisé par la Médiathèque et le groupe "Echange de savoirs" du Centre Social (gratuit, ouvert à tous, public adulte).

❑ Vendredi 19 janvier

Salle de spectacles - Médiathèque - 20h30

Lecture "Histoires à lire debout" avec la Cie Les Pas Sages

(Billets en vente à la Médiathèque, dans la limite des places disponibles).

❑ Les 26 et 27 janvier

Salle de spectacles - Médiathèque - 20h30

Théâtre "La Cie Par nos lèvres joue Sacha Guitry"

(Billets en vente à la Médiathèque, dans la limite des places disponibles).

Février

❑ Dimanche 4 février

Salle de la Libération - 12h15

Repas choucroute de l'ARAL

(ouvert à tous sur réservation)

❑ Du 6 au 24 février

Salle d'expositions - Médiathèque

Exposition peinture de

Gérard Fétro et Marie-Christine Giraud

(Entrée libre).

❑ Vendredi 9 février

Salle de spectacles - Médiathèque - 20h30

Concert rock

"Chez Remo"

(Billets en vente à la Médiathèque, dans la limite des places disponibles).

❑ Dimanche 11 février

Salle de la Libération - 14h

Loto de l'ADAPEI

(ouvert à tous)

❑ Mercredi 21 février

Salle de spectacles - Médiathèque - 15h et 16h30

Spectacle jeune public

"Sissi comme Bach"

de la Cie Carnages

(Billets en vente à la Médiathèque, dans la limite des places disponibles).

❑ Vendredi 23 février

Maison de l'Enfance - 19h

Cérémonie d'accueil des

nouveaux habitants

organisée par la Mairie (sur inscription - voir p.7).

❑ Samedi 24 février

Salle de la Libération - 14h

Concours de coinche de la FNACA

(en doublettes formées - ouvert à tous)

❑ Lundi 26 février

Salle de la Libération - de 9h à 12h et de 16h à 19h

Don du sang

avec l'EFS et les bénévoles villardaires.

Mars

❑ Dimanche 3 mars

Salle de la Libération - à partir de 14h

Thé dansant de la FNACA

(ouvert à tous)

❑ Du 5 au 23 mars

Salle d'expositions - Médiathèque

Exposition mosaïque et sculpture bois de Francine et Patrick Bonnet

(Entrée libre).

❑ Vendredi 8 mars

Salle de spectacles - Médiathèque - 14h

Ciné-débat

organisé par la Médiathèque et le groupe "Echange de savoirs" du Centre Social (gratuit, ouvert à tous, public adulte).

❑ Samedi 16 mars

Médiathèque - de 9h30 à 12h

Séance de dédicaces

de Lionel Cabréra

(Entrée libre).

❑ Samedi 16 mars

Salle Collange - 9h à 13h

Bourse d'échange de graines

organisée par la Mairie (ouvert à tous - voir p.7).

❑ Samedi 16 mars

Salle de la Libération - à partir de 19h

Soirée irlandaise pour la Saint-Patrick

organisée par la Mairie et le Comité des Fêtes (ouvert à tous - concert - buvette - restauration).

❑ Samedi 16 mars

Salle de spectacles - Médiathèque - 20h30

Théâtre "Amour, gloire et papiers"

avec Najib Guerfi et Delphine Saroli

(Billets en vente à la Médiathèque, dans la limite des places disponibles).

de la commune*

Cérémonie de citoyenneté et de remise des cartes électorales



**Lundi 12 février 2024
à 19h
salle Penot**

Chaque jeune Villardaire de 18 ans, nouvellement inscrit sur la liste électorale de la commune, sera invité à partager une cérémonie de citoyenneté, lors de laquelle le Maire de Villars leur remettra leur première carte d'électeur.

Les jeunes de 18 ans, inscrits d'office sur la liste électorale de la commune, suite à leur recensement citoyen, ou ayant effectué une inscription volontaire sur la liste électorale ou inscrits en tant que citoyen d'un autre état membre de l'Union européenne, seront invités personnellement par mail ou courrier à cette cérémonie.

Présidée par le Maire, cette rencontre permet de rappeler aux jeunes les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et du système politique français.

Les mariages

01/07/2023 - Madinah OMBEMBE BADAROU & Henri DIOP
22/07/2023 - Clémentine PEREZ & Antoine SOUVIGNET
16/09/2023 - Sophanny CHHAN & Fabien DUBOIS
30/09/2023 - Marion BONNIDAL & Florent FOSCALLO
07/10/2023 - Cécile DELEAGE & Christian REY

Les PACS

29/09/2023 - Peggy FERREIRA & Fabrice ORIGAS
06/10/2023 - Massandjé KANATÉ & Clément GEORGES

Les naissances

11/06/2023 - Andrea PARISSÉ	11/10/2023 - Nahil BELGUERRI
02/09/2023 - Julia ROCHE	11/10/2023 - Kahil BELGUERRI
11/09/2023 - Astrid WORD	12/10/2023 - Cataleya REBAUD
12/09/2023 - Aya BENLALAM	17/10/2023 - Judith MAZIERE
21/09/2023 - Clara BRIAND	18/10/2023 - Calysia AMARGIER-BARRIAL
02/10/2023 - Martin GRISEL	19/10/2023 - Manel ELKHALFOUNI
06/10/2023 - Gianni FRANCE	01/11/2023 - Ornella BERNARDINI
07/10/2023 - Léo CAMEJO-ABRIL BENNICHE	
08/10/2023 - Chaïne AMAROUCH	
09/10/2023 - Ilyes EL KHAYARI	

Les décès

30/08/2023 - Jean BARLET	28/09/2023 - Michel DEL FRANCO
31/08/2023 - Marie VIAL épouse MARIN	03/10/2023 - Simone MICHEL veuve GIRAFFON
06/09/2023 - Jean BATTARD	14/10/2023 - René LAURENT
07/09/2023 - Jean-Louis GOUNOT	28/10/2023 - Hervé PICHON
11/09/2023 - Luc ESCOFFIER	29/10/2023 - Marie-Thérèse BENIER veuve LAFFONT
16/09/2023 - Encarnacion JIMENEZ	
24/09/2023 - Bernard RUIZ	
28/09/2023 - Paulette CELLE veuve CROZET	

*ne paraissent sur cette page que les mentions d'Etat civil dont les personnes ou familles concernées ont donné leur accord de publication.



Conseils Municipaux

Les comptes-rendus complets des Conseils Municipaux sont disponibles sur le site Internet www.villars.fr rubrique "Affichage légal" ou en Mairie. Internet est accessible gratuitement à la Médiathèque.

Ça s'est passé en automne...

Plus de photos et vidéos
sur le site Internet
www.villars.fr
et la page Facebook.

> Samedi 9 septembre : Forum des associations

37 associations villardaises étaient réunies au Gymnase Bernichon pour proposer leurs activités. Démonstrations diverses et exposition de voitures anciennes ont rythmé cette journée conviviale de reprise associative.



> Du 2 au 8 octobre : Semaine bleue

Une quinzaine d'animations gratuites ont été proposées à Villars durant la Semaine nationale des retraités et des personnes âgées.



> Jeudi 16 novembre : Soirée du Beaujolais Nouveau

Un nouveau pari réussi pour la soirée organisée par le Comité des Fêtes et la Municipalité à l'occasion du Beaujolais Nouveau. Le concert d'Enzo, artiste rock de la scène stéphanoise, a conquis son public.



Accueil des nouveaux habitants

Cérémonie : vendredi 23 février 2024 - 19h - Maison de l'Enfance



Vous avez emménagé à Villars depuis moins d'1 an et vous souhaitez en savoir plus sur votre nouvelle commune ?

La Municipalité invite tous les habitants installés à Villars entre février 2023 et janvier 2024 à une rencontre conviviale à la **Maison de l'Enfance** de Villars (13 rue de l'Arsenal).

Chaque année, cette rencontre change de lieu afin de faire découvrir un bâtiment du patrimoine communal.

Au programme : présentation de la commune, des référents de quartiers et des grands projets en cours, distribution de documents d'infos pratiques, réponses aux questions et échanges autour d'un verre de l'amitié. Une visite de la Maison de l'Enfance sera également proposée.



Pour participer, seul ou en famille :

Inscrivez-vous avant le 5 février 2024,
- à l'accueil de la Mairie,
- ou en remplissant le formulaire sur <http://www.villars.fr/espace-pratique/demarches-en-ligne/nouvel-habitant/>

Bourse aux graines

Echange de graines - de plants - de boutures

Samedi 16 mars - de 9h à 13h - salle Collange

C'est désormais un événement récurrent : la Bourse aux graines revient à Villars pour la 3^{ème} année consécutive !

Organisée par la commission extra-municipale du Fleurissement, cette journée, positionnée au début de la période de plantation, permet **aux jardiniers amateurs ou chevronnés de se rencontrer et d'échanger gratuitement leurs graines, plants ou boutures.**

Une bonne opportunité de tester de nouvelles variétés, d'enrichir votre potager, de partager votre savoir-faire ou tout simplement vous fournir en graines à moindre frais.

Des membres des jardins Volpette de Saint-Étienne ou des jardiniers amateurs seront présents pour vous donner des conseils et astuces de jardinage. Le Campus de Montravel proposera ses produits et la Mairie présentera son plan de fleurissement, de plantation et ses projets de développement durable.

Vous êtes intéressés pour venir faire de l'échange de graines, plants ou boutures ?

Merci de contacter Evelyne Perret, élue responsable de l'événement, par mail à : secretariat@villars.fr, ou l'accueil de la Mairie au : 04 77 91 11 20.

Affortez vos graines et boutures et échangez-les !



Résidence "Les Marronniers" Des livres et des aiguilles

La résidence "Les Marronniers" a participé au concours de tricot "Roméo et Juliette" proposé dans le cadre de la 37^{ème} Fête du Livre de Saint-Étienne. Une aventure collective, de la recherche d'idées à l'exposition de l'œuvre réalisée.

Tous les mercredis après-midi, 6 à 7 résidentes se retrouvent pour un atelier "Tricot -Thé". A cette occasion, l'idée de participer au concours de tricot proposé par la Fête du Livre de Saint-Étienne a germé. Le principe : créer une œuvre inspirée d'un livre. Cette année, il s'agit de "L'histoire d'Amour de Roméo le poireau et de Juliette la carotte", d'après l'ouvrage "3 contes cruels" de Matthieu Sylvander et Perceval Barrier. Seules contraintes, que



la création mesure 60 cm maximum et soit composée à 50% minimum de laine. Dès l'énoncé du sujet, tout le monde participe ! Idées, matériaux à utiliser, mise en scène, réalisation... les tricoteuses sont enthousiastes et leur ouvrage est déposé le 29 septembre sur le stand du concours Place Chavanelle.

Quelle fierté de voir leur création exposée pour les 3 jours de la Fête du Livre ! D'autant plus que l'auteur est venu en personne pour désigner l'œuvre qu'il préférerait.

Pour la résidence "Les Marronniers", c'est une troisième place bien méritée et un lot de livres qui clôturent ce concours.

La véritable récompense ? Le plaisir d'avoir participé bien sûr, et pourquoi pas de recommencer l'année prochaine.



Réveillon du Nouvel An pour les seniors

Réservez vos places pour le 31 décembre !

Samedi 31 décembre 2023
à partir de 19h
salle de la Libération
sur inscription



Après une première édition réussie, la Municipalité et le Comité des Fêtes de Villars renouvellent le Réveillon du Nouvel An pour les seniors.

Vendredi 31 décembre, à partir de 19h, venez déguster un repas de fête préparé, comme l'année dernière, par le Traiteur Guerpillon. La soirée dansante sera animée par la talentueuse Elodie LY.

Pour participer :

Seul, en couple ou entre amis, achetez dès à présent, et avant le 22 décembre,

vos billets auprès de la Boulangerie Notin (place de l'Arsenal) ou de la Maison André (rue de la République).

Au moins l'un des participants doit être Villardaie.

N'hésitez pas à préciser avec quelles personnes vous souhaitez partager votre repas. Les organisateurs vous placeront côte à côte.

Paiement en espèces ou par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Villars.

Attention, le nombre de places est limité.



Tarif : 60 € / personne

(tout inclus :
apéritif,
repas,
vin (1 bouteille pour 6 personnes),
café,
animation)



Conseil Municipal des Enfants En place pour de nouvelles idées !

Jeudi 12 octobre, 28 élèves, élus dans les 3 écoles élémentaires de la commune, ont été installés dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux enfants.

Après une campagne et des élections organisées dans les règles avec discours, affiches, isolements, urne, vote et dépouillement, les jeunes élus se sont assis à la table du Conseil et ont reçu des mains du Maire leur écharpe tricolore.

Durant 1 an, ils représenteront les autres enfants de Villars et la commune lors de cérémonies officielles, mais surtout ils partageront leurs idées et travailleront à la concrétisation de projets.



Jobs Mairie pour les 16 - 17 ans

Déposez vos candidatures du 1^{er} au 31 janvier 2024



La Municipalité recrute des jeunes pour les vacances de printemps et d'été.

Tu as entre 16 et 17 ans, tu es Villardaïre et tu souhaites bénéficier d'une expérience professionnelle rémunérée ?

La Municipalité de Villars te propose un travail saisonnier, d'une durée de 2 semaines consécutives à 60 % du temps complet (soit 42h sur la totalité de la période) pendant les vacances de printemps ou d'été. Tu seras payé 11,25 € brut de l'heure (traitement brut de la fonction publique des auxiliaires).

Il s'agit de postes encadrés par des tuteurs, aux Services Techniques de la commune et à la résidence autonomie "Les Marronniers".

Les principales missions sont d'assurer la propreté des voiries (désherbage,...), de contribuer aux diverses tâches d'embellissement des espaces verts, d'effec-

tuer des actions d'animation et d'accompagnement auprès des personnes âgées et d'aider à l'entretien de la résidence.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être adressées au plus tard le 31 janvier 2024 à :

MAIRIE DE VILLARS
M. le Maire
Rue de l'Hôtel de ville
42390 Villars.

Passé ce délai, aucune candidature ne sera recevable.

Les entretiens et les sélections auront lieu en février et mars 2024.

Si nécessaire, un tirage au sort sera effectué pour départager les candidats.

Une cérémonie d'accueil avec signature des contrats aura lieu fin mars, début avril 2024.

La priorité sera donnée aux jeunes n'ayant pas bénéficié du dispositif l'an dernier, le nombre de places étant limité.



Drapeaux et devise républicaine au fronton de chaque école



Lundi 16 octobre, une cérémonie pour réaffirmer les valeurs de la République s'est tenue à l'école élémentaire Hubert Pouquet.

"Liberté, égalité, fraternité", la devise et les valeurs de la République sont désormais inscrites au fronton de chaque école de la commune, accompagnées des drapeaux français et européen.

Une mesure symbolique, initiée par la loi de refondation de l'école, qui prend toute son importance en ces temps troublés où l'École est attaquée. 3 ans après l'assassinat de Samuel Paty et 3 jours après celui de Dominique Bernard, un hommage leur a été rendu.

Plus que jamais, les valeurs de l'école, qui œuvre à former les citoyens de demain, doivent être défendues.



Le Relais Petite Enfance a soufflé ses 18 bougies !



Samedi 18 novembre, plus de 150 personnes sont venues fêter l'anniversaire du Relais Petite Enfance et la Journée nationale des Assistantes Maternelles .

Visite du Relais, jeux de kermesse, chansons, danses, partage du gâteau d'anniversaire : les assistantes maternelles, les parents et les enfants fréquentant le relais avaient mis les petits plats dans les grands pour accueillir les familles et les élus. Une belle fête clôturée par une surprise de taille avec l'arrivée d'une Zouzoupette géante ! Cinq séances de travaux artistiques, animées par Marie-Claire Cuellar, ont permis aux participants des temps collectifs de créer une version géante de la mascotte du relais. Fabriquée en matériaux de récupération et en papier mâché, la zouzoupette a été entièrement peinte par les petits et les grands. Une œuvre à découvrir dans le hall de la Maison de l'Enfance.

Sport à l'école : à Villars, c'est carton plein !



Le sport à l'école contribue à promouvoir des valeurs humanistes, de respect et d'éthique. Il joue un rôle déterminant dans l'accès des jeunes à une activité physique, donne sens au "vivre ensemble" et à l'apprentissage de la vie associative. Il participe pleinement à la santé et à la préservation de l'intégrité physique des élèves.

A Villars, la Municipalité agit de plusieurs façons pour faciliter l'accès au sport à tous les élèves, de la maternelle à l'élémentaire, que ce soit pendant le temps scolaire ou le temps périscolaire.

PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE

Un accès privilégié aux équipements :

Notre commune a la chance de posséder de nombreux équipements sportifs variés et de qualité. Toutes les écoles de Villars, ainsi que le lycée horticole de Montravel, peuvent utiliser gratuitement, sur les temps scolaires, les équipements sportifs de la commune, tels que le dojo, les gymnases, la salle de tennis de table,...

Un intervenant sportif mis à disposition :

Depuis 8 ans, la commune a recruté un intervenant sportif. En lien avec les enseignants, il effectue 60 interventions par an auprès des élèves de MS à CM2, soit 2 cycles par classe environ. Jeux collectifs, d'opposition, de combat, course longue, rugby, gym sportive, olympiades, badminton, tennis de table, kin-ball, danse,... les sports proposés sont multiples et tiennent compte du niveau des élèves, de l'actuali-

té et des souhaits pédagogiques des enseignants. L'intervenant sportif dispose de tout le matériel nécessaire à ces activités.

Une prise en charge financière de l'activité piscine :

Faire en sorte que tous les enfants apprennent à nager, en sécurité, est une des missions confiées à l'école pour prévenir les accidents du quotidien. Le programme de natation commence dès le CP et chaque élève villardais suit 3 cycles de piscine en élémentaire (au CP, en CE2 et en CM2). La commune intervient en finançant le transport, les entrées et les cours de piscine, à hauteur d'environ 11 000 € par an. En 2023-2024, 11 classes de Villars, soit 254 enfants, se rendront au Centre aquatique Nautiform d'Andrézieux-Bouthéon.

Un apprentissage du vélo sur route co-financé par la commune :

Le cycle Savoir Rouler à Vélo, du programme Génération Vélo, s'adresse aux enfants d'écoles élémentaires sachant ou non faire du vélo. Les enseignants souhaitant que leur classe participe à ce programme doivent s'engager à effectuer 3 blocs d'apprentissage : savoir pédaler, savoir circuler et savoir rouler, dispensés par un prestataire homologué. Ce programme, dont l'inscription est gérée par le Service municipal Éducation, a l'avantage d'être cofinancé par l'État. Cette année, 3 classes de l'école Hubert Pouquet et 2 classes de l'école Jean Ravon se sont engagées.

PENDANT LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

Une convention avec des associations :

Depuis la rentrée 2020, la commune a mis

en place des conventions avec des associations sportives villardaises pour proposer des activités pendant les temps périscolaires. L'US Villars et le Volley-ball Villars mettent à disposition de la commune des intervenants (apprentis BP JEPS, jeunes en service civique ou professionnels) sur les temps de cantine. Rémunérés par la commune suivant le nombre de prestations données, ils proposent, aux enfants intéressés, des tournois, des jeux de ballons et des sports collectifs. Ils apportent le matériel et adaptent les activités au nombre d'enfants et à la météo. Moins contraignantes que le sport pratiqué en temps scolaire, ces séances sont faites pour que les enfants s'amuse et se défoulent tout en étant encadrés. Elles permettent aussi aux associations locales de se faire connaître et d'avoir un revenu complémentaire pour leurs salariés.

Des malles d'activités et des équipements ludiques :

Un investissement de 2 000 € a permis en mars 2023 d'attribuer des malles d'activités à chaque école élémentaire. Utilisées pendant les temps de cantine et de garderie, elles contiennent des balles, des échasses, des raquettes, des tissus "parachute",... L'objectif est de structurer ces temps libres, en stimulant l'attention des enfants, sans pour autant les obliger à participer. Cette technique fonctionne puisqu'elle a permis une réduction des conflits et de l'état d'agitation des élèves.

Côté maternelles, les enfants disposent de vélos et trottinettes, ainsi que de mobiliers ludiques dans les cours.

A Villars, on joue le jeu avec du sport à l'école dans toutes les catégories !



Enquête sur la mobilité à Villars

Conclusions de l'étude de circulation



Dans le cadre de son Plan de mandat 2020-2026, la Municipalité s'est engagée à "Adapter le plan de circulation pour désengorger le centre-ville du trafic de passage". Afin de prendre une décision éclairée, une étude approfondie de la circulation a été menée entre 2022 et 2023 par un cabinet spécialisé.

Cette étude comprenait plusieurs étapes. D'abord, en octobre 2022, les principaux axes de la commune ont été analysés pour compter le nombre de véhicules et mesurer leur vitesse.

Ensuite, en novembre et décembre 2022, les Villardaires ont été invités à remplir un questionnaire sur leurs habitudes de déplacement quotidiennes.

La troisième étape, la plus longue, a consisté à entrer les données des deux premières étapes, ainsi que les paramètres d'évolution de la commune (nou-

velles constructions à venir...) ou de la société (développement des modes doux,...) dans un logiciel spécialisé. Ce logiciel a été utilisé pour modéliser le trafic de circulation futur en fonction des différents scénarios demandés par les élus, tels que la mise en sens unique ou en double sens de certaines rues.

Les conclusions de cette grande enquête de circulation ont été présentées aux élus pour les aider dans leur prise de décisions.

L'objectif de cette étude était de déterminer si le changement de sens d'une rue pouvait être efficace pour résoudre des problèmes de trafic, notamment aux heures de pointe du matin et du soir, en particulier dans le Centre-bourg. Les élus souhaitaient également évaluer l'impact des constructions futures de l'Espace Beaunier et voir s'il était possible de détourner le trafic de transit du Centre bourg.

Plusieurs scénarios ont été analysés, comme la mise en sens unique de la rue du Breuil (vers le nord, puis vers le sud), de la rue Danton, et de la rue de Curnieu.

Il s'avère que, **quel que soit le scénario envisagé, le déplacement des véhicules sur les autres voies de la commune, est trop important pour apporter une solution satisfaisante.** En réalité, cela ne ferait qu'aggraver ou déplacer le problème.

Par exemple, si l'on mettait en sens unique la rue du Breuil (sens rentrant, vers le sud), les véhicules se déporteraient à hauteur de 271% sur la rue Paul Bert et 233 % sur la rue de Bel Air rien que le matin.

Les élus ont donc décidé de maintenir le sens de circulation actuel, notamment pour la rue du Breuil qui restera en double sens, avec une réorganisation du stationnement, la création de parking publics et des aménagements pour réduire la vitesse.



Parc Urbain

40 % du chantier déjà réalisé !

Mesure phare du plan de mandat de la Municipalité, le projet de création d'un Parc Urbain verdoyant est entré dans sa phase de concrétisation avec le lancement du chantier le 17 juillet dernier.

Fin novembre, 40 % du chantier est déjà réalisé ! La première étape a consisté à rénover entièrement le terrain de football synthétique Pierrot Gil. Celui-ci a été réceptionné fin octobre et ouvert aux associations le 3 novembre. L'ouverture au public de ce terrain ne sera possible qu'à la fin de l'ensemble des travaux, pour des raisons de sécurité.

Le terrain de tennis n°3, qui sera également entièrement rénové, et les nouveaux terrains de padel-tennis devraient être réceptionnés en décembre.

Le terrassement est en cours sur le reste du parc afin de dessiner les futurs cheminements piétons et d'accueillir les nouveaux équipements et aménagements tels que le city-stade, l'espace fitness, le terrain de basket 3 x 3, les clairières avec

les jeux enfants, l'esplanade de détente et le verger.

Les travaux d'éclairage public, menés par le SIEL, suivent l'avancée du chantier.

Afin de sécuriser le futur Parc Urbain, la Municipalité a décidé de mettre en place un dispositif de vidéoprotection, en complément de la présence humaine. 19 caméras (avec différentes vues et fonctionnalités, fixes ou mobiles, munies de capteurs,...) seront installées et raccordées aux locaux de la Police Municipale, qui sera également équipée d'un nouveau logiciel de gestion moderne, performant et évolutif. Ces travaux de mise en place de la vidéoprotection seront réalisés sur 2 années, 2023 et 2024, en synchronisation avec les travaux de génie civil. Ils sont estimés à 185 989 € HT.

Concernant la végétation, 360 arbres vont être plantés dans l'enceinte du Parc Urbain, de décembre à février (voir article "A la Sainte Catherine..." p.15).



La commune de Villars remercie ses partenaires financiers :



UN NOM POUR LE PARC URBAIN ?

*A vous de voter !
jusqu'au 17/12*



Dans la continuité de sa démarche de co-construction des projets avec les utilisateurs et les habitants de Villars, la Municipalité a lancé une consultation auprès des Villardaises pour trouver un nom au futur Parc Urbain.

► 215 propositions de noms ont été réceptionnées lors de la 1^{ère} étape de la consultation !

► Les élus ont sélectionné 4 noms :

Parc du Marthourey

(en référence au secteur situé en contre-bas du parc)

Parc de la Sapinière

(en référence au nom du bois situé sur la partie haute du Parc)

Parc de la Creuse

(en référence au nom qui était donné à cette zone dans le passé)

Parc du lion d'or

(en référence au lion d'or dessiné sur le blason de la commune)

Pour participer (jusqu'au 17 décembre) :

► En ligne : répondez au sondage sur le site Internet www.villars.fr ou sur Iliwap

► En remplissant un bulletin : boîtes à idées présentes en Mairie, à la Médiathèque, la Maison de l'Enfance ou la Résidence « Les Marronniers ».

Bâtiments et voiries : le point sur les chantiers

Médiathèque

La **nouvelle pompe à chaleur** de la Médiathèque, qui régule le chauffage et la climatisation de l'ensemble du bâtiment, **a été mise en route le 13 novembre**. Elle offrira de meilleures performances énergétiques. Le changement de cette installation a nécessité un budget de 110 000 €, en partie subventionné par le SIEL.

École maternelle Hubert Pouquet

Dans le cadre de la végétalisation et du réaménagement des cours d'écoles afin de lutter contre la chaleur, une structure de jeux, appelée Tipi, a été installée à l'école maternelle Hubert Pouquet.



Rue de Bourgeat

Depuis le 3 juillet 2023, Saint-Étienne Métropole procède à des travaux rue de Bourgeat (de la place de l'Arsenal à la rue de Rochefoy).

Le **remplacement des canalisations et des branchements** d'eau potable, d'assainissement et d'eau pluviale **se terminera début décembre**.

Il sera suivi, **à partir de janvier 2024** par **l'enfouissement de tous les réseaux secs** (électricité, télécom, éclairage public).

Au printemps, les entreprises, pilotées par Saint-Étienne Métropole, procéderont à **l'aménagement définitif du carrefour Bourgeat / Merley**, avec la réalisation d'un plateau surélevé.

L'ensemble des travaux est estimé à 992 700 €.

Travaux d'assainissement sur Saint-Genest-Lerpt et Villars

Le chantier d'aménagement d'un Bassin de Stockage et Rétection et d'une canalisation de transfert, réalisé sur les communes de Saint-Genest-Lerpt et Villars, a débuté le 29 août 2023.

L'aménagement du Bassin de Stockage et Rétection est en cours sur la Station d'Épuration situé à Ponsonneau à Saint-Genest-Lerpt.

Les travaux de mise en place d'une canalisation de transfert des effluents entre la STEP Ponsonneau et la STEP Furania ont commencé en septembre. Le tronçon longeant la RM15 entre Saint-Genest-Lerpt et Villars est terminé, de même que le tronçon passant sous le chemin de Barroa à Villars.

Afin de relier ces deux tronçons, **des travaux seront réalisés chemin de la Côte à Villars, entre le 15 janvier et le 2 février 2024**. Une déviation des véhicules sera nécessaire durant ces deux semaines, notamment pour se rendre au Centre Commercial des Portes du Forez.

Rue du Triolet

Après avoir procédé au renouvellement des canalisations d'eau potable et d'assainissement au printemps 2023, puis à l'enfouissement des réseaux secs cet été, Saint-Étienne Métropole a réalisé le chantier d'aménagement de voirie de la rue du Triolet du 13 au 30 novembre 2023.

En concertation avec les riverains, la chaussée a été refaite en maintenant et en optimisant le stationnement. Le terre-plein du fond de l'impasse est conservé, tout en étant retravaillé pour une bonne giration des véhicules. A terme, 2 arbres seront replantés.



Réfections partielles d'enrobés

Saint-Étienne Métropole procède à la réfection partielle de la chaussée de certaines rues de la commune. Il s'agit de poser des pastilles d'enrobé sur les parties les plus abîmées de la voirie.

Montée de la Feuilletière (de la rue du Breuil au 1^{er} virage) :
1 650 m² de chaussée ont été repris du 27 novembre au 6 décembre.

Chemin des Parisses (entre la rue Kléber et la montée de la Vigourette) :
430 m² de chaussée seront repris du 4 au 11 décembre.

Rue de l'Artisanat :
1 850 m² de chaussée seront refaits du 11 au 13 décembre. Sur cette rue, le chantier s'effectuera de nuit afin de ne pas perturber l'accès aux commerces.



Bois de la Sapinière

Afin de comprendre pourquoi les arbres du Bois de la Sapinière se sont desséchés et résistent moins aux fortes chaleurs de ces dernières années, la Municipalité a missionné un cabinet d'étude spécialisé.

L'objectif de cette étude, d'un montant de 3 240 €, est d'établir un diagnostic et un plan de gestion afin de donner des solutions en terme de choix d'espèces pour le futur et de déterminer si des coupes d'arbres seront nécessaires.

A la Sainte-Catherine, tout prend racine !

391 arbres seront plantés cet hiver



Parc Urbain : une palette végétale travaillée

Afin de créer un espace verdoyant, agréable en cas de forte chaleur grâce à la présence d'îlots de fraîcheur et capable d'assurer une gestion de l'eau optimale, la végétalisation du futur parc a été travaillée de façon approfondie par les architectes paysagistes de l'Atelier Anne Gardoni.

Au total, **360 arbres seront plantés**, pour un budget de 330 000 €, avec l'approche suivante :

► **106 arbres majeurs seront plantés pour constituer les clairières de jeux, accompagner les promenades et renforcer l'arboretum.** Ces arbres remarquables ont été sélectionnés en octobre par les architectes paysagistes et les élus dans une pépinière française, située dans l'Ain. Il s'agit d'Acer freemanji, d'Acer campestre, de Celtis australis, de Fraxinus angustifolia, de Prunus avium plena, de Malus sieboldji, de Prunus umbellata, de Ligustrum ibota, de Sophora japonica, de Quercus robur, de Prunus padus ou encore de Prunus accolade, qui ont été choisis pour leur qualité arboricole et leur résistance aux aléas climatiques. D'une belle taille déjà, ils sont habitués aux fortes températures et ne nécessitent que peu d'eau.

► **39 arbres formeront un verger** aux abords du bassin de rétention.

► **215 baliveaux** seront plantés de façon éparse et permettront d'installer un paysage pérenne.

Les 360 arbres seront plantés de décembre à février, au fur et à mesure de l'avancée du chantier.

Plan de renaturation de la commune

L'engagement "Un arbre pour chaque naissance" pris par la Municipalité dans son Plan de mandat actuel, visant à renaturer la commune, se poursuit.

Cet hiver, 23 arbres seront plantés rue de l'Artisanat, montée de l'Arsenal, rue de Bourgeat, chemin de Montravel, montée de la Médiathèque, sur le parking de la crèche "Les P'tits Loups", dans le square du Puits Beaunier et le jardin public de la Mairie.

Il s'agit de remplacer des arbres morts suite à la sécheresse de cet été et, surtout, d'en mettre de nouveaux. Les essences choisies, pour un montant de 1 458 €, devraient résister aux changements climatiques actuels.

A noter que le noyer noir offert par la ville d'Halberstadt en août pour les 20 ans de jumelage sera planté au square du Puits Beaunier.

Plan de végétalisation dans les cours d'écoles

Enclenché en février 2022, le plan de végétalisation des cours d'écoles et des structures Petite Enfance se concrétise pour l'ensemble des structures.

Pendant les vacances scolaires de Noël, 8 nouveaux arbres seront plantés.



Projed'immo

Un accompagnement de A à Z



Présent dans le secteur de l'immobilier à Villars depuis 2015, Jean Dainotto a ouvert cette année, rue de la République, une agence immobilière spécifiquement dédiée aux particuliers : Projed'immo.

Jean a fait ses armes dans le secteur de l'immobilier à partir de 2015 en tant que conseiller en immobilier du réseau "Parlez-moi d'immo". En 2019, il crée une société de marchand de biens, Jed'immo, qui consiste à se porter acquéreur de biens immobiliers puis à les revendre après les avoir rénovés, embellis ou leur avoir attribué une autre fonction pour leur donner plus de valeur. En 2021, il souhaite devenir indépendant et passe un BTS Professions immobilières. En 2023, fraîchement diplômé "Agent immobilier", il ouvre sa propre agence immobilière au 14 rue de la République : Projed'immo.

"Je souhaite offrir à mes clients un accompagnement complet, qu'ils soient vendeurs ou acheteurs. Plus qu'un intermédiaire, je suis plutôt un partenaire de leur projet immobilier." Grâce à sa qualification, son expérience, son réseau, sa capacité à voir le potentiel d'un bien et à se projeter, Jean peut réaliser des estimations officielles de biens, prendre en charge la vente d'un appartement ou d'une maison de façon globale (photos, annonces, publicité, visites, négociations, compromis, documents administratifs,...), trouver un habitat qui correspond aux critères des acheteurs et même conseiller des artisans si des travaux s'avèrent nécessaires. "Ma priorité est d'apporter un accompagnement



de proximité sur mesure, en écoutant, pour répondre au mieux aux besoins de chacun, et en donnant des conseils pertinents. Je dispose également d'un bon réseau de partenaires, qui peuvent donner des recommandations sur des montages financiers, des projets de rénovation ou d'aménagement."

Couvrant aujourd'hui un secteur d'environ 20 km autour de Villars, Projed'immo se développe déjà avec l'arrivée prochaine de 2 collaborateurs. De quoi étoffer encore la zone et l'offre proposée.

Coordonnées : 14 rue de la République 42390 VILLARS - téléphone : 06 78 30 55 42
mail : jean.dainotto@projedimmo.fr - site Internet : www.projedimmo.fr.

Beaut'Ema

Institut de Beauté



Après 2 ans de prestations à domicile, Emanuelle Aissani installe son institut de beauté Beaut'Ema au 6 rue de la République.

Désormais, Emanuelle vous accueille dans un salon joliment décoré et équipé de tout le matériel nécessaire pour ses prestations individuelles : soins du visage et massages pour adulte et enfant (à partir de 7 ans), beauté des mains et des pieds avec différentes manucures et pose de vernis semi-permanent, beauté du regard avec des rehaussements de cils et teintures cils et sourcils, blanchiments dentaires, maquillages classiques, sophistiqués ou de mariées, épilations... La jeune femme aime son métier et se forme



régulièrement avec la Chambre des métiers. Ses domaines de prédilection : le maquillage et les soins du visage, qu'elle propose aussi sous forme d'ateliers collectifs à domicile, pour adultes ou enfants, idéals pour des anniversaires, des enterrements de vie de jeune fille, des soirées filles,... les mercredis et les samedis après-midi ou en soirée.

Pour un moment de détente, une activité plaisir, un partage de convivialité alliant beauté et bien-être, pensez aux bons cadeaux à offrir.

Coordonnées : 6 rue de la République - tél. : 06 14 69 97 92 - Facebook : Beaut Ema - Instagram : beaut.ema

Horaires d'ouverture : lundi et mardi de 9h à 12h et 13h30 à 18h / mercredi : fermé / jeudi et vendredi : 9h à 18h / samedi : 8h30 à 13h.

Locaux commerciaux disponibles en Centre bourg de Villars

Un emplacement idéal pour du commerce de proximité !

Ville dynamique de la couronne stéphanoise, Villars dispose de commerces de proximité répartis essentiellement sur 3 zones : le Centre bourg, la Feuilletière et le Bois Monzil.

Ces commerces de proximité, chers au cœur des Villardais, sont parfois amenés à se renouveler. Le Centre-bourg de la commune compte aujourd'hui plusieurs locaux commerciaux disponibles à la location.

Quartier de passage obligé, situé à proximité des écoles, des équipements sportifs, de la Mairie, de la Poste et des principales commodités, bien desservi par les transports en commun et disposant de facilités pour se garer (parkings gratuits, zone bleue) : la localisation de ces locaux est idéale pour de nombreuses activités de proximité.

La Municipalité a décidé de les mettre en avant sur cette page afin d'accélérer le remplacement de ces commerces et attirer de nouvelles activités sur la commune !



Ancienne Droguerie 7 rue de la République 42390 VILLARS

Descriptif : 130 m² de surface commerciale. 3 vitrines.
Loyer mensuel à négocier.
Faibles charges.

Toutes activités sauf métiers de bouche et bar.

Contact visites et infos : Mme CIPRIANI - tél : 06 18 31 74 16



Ancien Institut de beauté 8 rue de la République 42390 VILLARS

Descriptif : 24 m². 1 pièce plateau à aménager selon besoins.
Loyer mensuel charges comprises : 465 €.
Toutes activités sauf restauration.

Contact visites et infos : 06 51 36 94 45



Ancienne Auto-école (a déménagé au 15 rue de la République) 10 rue de la République 42390 VILLARS

Descriptif : 74,10m² pour 3 pièces + WC séparé. Cour privative de 15,8 m². Possibilité de rajouter jusqu'à 140 m² de cave en sus.
Loyer mensuel charges comprises : 790 €.
Toutes activités sauf restauration et bar.

Contact visites et infos : M. DUCA - Dohm - tél : 06 47 68 95 32



Ancienne pharmacie 12 rue de la République 42390 VILLARS

Descriptif : 112 m² (90 m² de surface commerciale + 2 arrière-salles) + 65 m² de réserve. Grande vitrine. Possibilité de petite terrasse sur le devant.

Loyer mensuel charges comprises : 1 475 €.

Honoraires Immo de France St-Etienne : 1 810,80 €

Contact visites et infos : 04 77 54 61 71



Ancien coiffeur 2 avenue Hoche 42390 VILLARS

Descriptif : 69m² pour une grande pièce, une réserve, un coin rangement + WC séparé.

Loyer mensuel charges comprises : 790 €.

Honoraires Alain Tronchet Immobilier : 979,20 €.

Contact visites et infos : M. SELIK - tél : 06 20 66 81 23

Cartes d'identité et passeports

Simplifiez vos démarches avec la pré-demande en ligne

Vous allez faire (re)faire votre Carte Nationale d'Identité (CNI) ou votre Passeport ?

Il vous est fortement conseillé de faire votre pré-demande en ligne avant votre rendez-vous en mairie.

Pour cela, allez sur le site internet de l'ANTS avant votre passage en mairie : ants.gouv.fr

Pourquoi effectuer une pré-demande en ligne ?

- ▶ Pour gagner du temps et réduire votre temps d'attente en mairie. L'agent pourra procéder à la validation de votre demande plus rapidement.
- ▶ Pour réduire les risques d'erreurs lors du traitement de votre dossier et pour faciliter la saisie et la vérification de toutes vos informations.
- ▶ Pour accéder à votre demande à n'importe quel moment, n'importe où, tant

que vous disposez d'une connexion internet.

▶ Pour suivre l'avancement de votre dossier en ligne et connaître son statut grâce à votre numéro de référence.

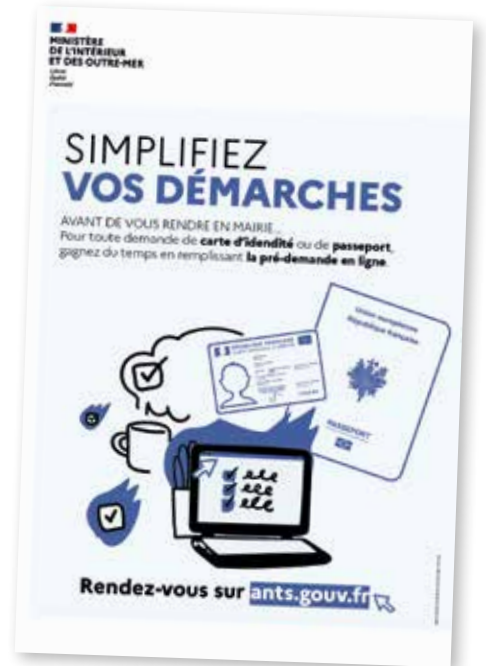
Veillez à venir à votre rendez-vous avec tous les documents demandés (les originaux et les copies) !

La liste des documents demandés est précisée lors de votre demande en ligne ou sur <https://villars.fr/espace-pratique/demarches-en-ligne/etat-civil-elections/>. Les photos d'identité doivent être aux normes et dater de moins de 6 mois.

Pour faire sa carte d'identité ou son passeport, le rendez-vous est obligatoire.

A Villars, les rendez-vous se prennent sur rendezvousonline.fr.

Sur le 1^{er} semestre 2023, la commune a assuré 1 527 demandes de cartes d'identité et de passeports, soit 254 dossiers par mois en moyenne.



La Mission Locale

Coup de pouce vers l'emploi pour les 16 / 25 ans

La Mission Locale de Saint-Étienne et sa couronne stéphanoise reçoit gratuitement tous les jeunes villardais, âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire ou sans emploi.

Membre du service public de l'Emploi, sa mission est d'accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie sociale et professionnelle. Pour cela, elle propose un accompagnement global qui traite aussi bien de l'orientation, de la formation et de la mise à l'emploi que des freins périphériques tels que la santé, le logement, la mobilité...

Vous êtes sortis du système scolaire sans solution :

La Mission Locale peut vous aider à construire un nouveau projet professionnel, vous trouver un emploi, une alternance, une formation.

La Mission Locale propose également le CEJ (Contrat d'Engagement Jeune). Ce dispositif permet de bénéficier d'un accompagnement intensif, de solutions pour enrichir ses compétences et de mises en situation professionnelle pour découvrir des métiers. Vous pouvez percevoir une allocation mensuelle qui varie et peut aller jusqu'à 528 € en fonction de votre situation et de votre engagement.

Vous souhaitez bénéficier de l'aide de la Mission Locale :

Prenez contact au 04 77 01 34 00 pour être accueilli au siège de la Mission Locale ou à la permanence de proximité.

A Villars, celle-ci a lieu au Centre social les lundis des semaines paires de 13h30 à 16h30 – sur rendez-vous.

De nombreux jeunes en ont déjà profité, alors pourquoi pas vous ?



VOUS AIDER À TRIER VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES

Saint-Étienne Métropole instaure progressivement le tri des déchets alimentaires pour ses 405 000 habitants. Un programme qui s'étale sur 2023 et 2024, et pour lequel la Métropole a distingué les solutions en fonction de la typologie de logements. Le point dans notre commune.



J'ai un jardin



Saint-Étienne Métropole peut me fournir un bio-seau et un composteur.



Je n'ai pas de jardin



Saint-Étienne Métropole me fournira un bio-seau. Je pourrai amener mes déchets alimentaires à la borne installée à côté de chez moi.



COMMENT OBTENIR MON COMPOSTEUR ?

Je formule ma demande sur le site internet de Saint-Étienne Métropole, onglet « Préserver/recycler » - « gestion des déchets » - « demande de composteur ».



COMMENT OBTENIR MON BIO-SEAU ?

Entre décembre 2023 et février 2024, une équipe de sensibilisation passera à mon domicile. Si je suis absent lors de ses trois passages, une affichette sera déposée dans le hall de mon immeuble, m'indiquant le lieu et la date d'une permanence durant laquelle je pourrai récupérer mon bio-seau.

Comment retrouver la borne la plus proche de chez moi ?

Environ 800 bornes seront installées dans les communes concernées d'ici fin avril 2024. Une carte interactive est disponible sur le site de Saint-Étienne Métropole pour retrouver leur localisation précise.



Scannez-moi pour retrouver la carte interactive

Une question ?

Trouvez la réponse sur : saint-etienne-metropole.fr/preserver-recycler

Ou appelez le n° infos déchets : 0800 882 735
Appel gratuit depuis un poste fixe

SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole

Groupe de la majorité : « Unis pour VILLARS »

Notre Municipalité a à cœur de proposer aux Villardaises une vie culturelle riche, variée couvrant l'ensemble des champs de la culture.

A la Médiathèque, tous les Villardaises peuvent venir consulter et emprunter un nombre important de documents. Un budget annuel de 32 000 € est alloué aux acquisitions pour les usagers qui peuvent d'ailleurs faire part de leurs souhaits aux professionnelles en charge de la politique documentaire.

En 2022, 1 635 abonnés ont emprunté 71 544 documents. Tous les enfants des écoles, des structures de la Petite Enfance bénéficient d'accueils spécifiques et d'animations destinés à éveiller leur goût pour la lecture, leur sensibilité artistique et leur curiosité intellectuelle.

Chaque année, la Saison Culturelle offre, aux adultes et aux enfants, une vingtaine de spectacles. Pour permettre à tous d'y assister, nous avons voulu garder des tarifs très attractifs.

Comme nous nous y étions engagés, nous accueillons des événements d'envergure tels que le Rhino Jazz(s) et ses artistes nationaux ou internationaux, et des professionnels connus et reconnus, tout en gardant une place dans notre programmation pour nos troupes et chorales d'amateurs villardaises à qui nous offrons

la possibilité de répéter dans des locaux municipaux.

La salle d'exposition accueille une dizaine d'artistes, désireux et heureux de faire admirer leurs œuvres et d'échanger avec les visiteurs.

Nous sommes également partenaire de la Biennale Design Saint-Étienne et lors de sa dernière édition, les Villardaises ont pu apprécier les œuvres de la graphiste argentine Natalia Volpé.

Enfin, pour encore plus élargir les possibilités, nous permettons aux Villardaises d'avoir accès aux spectacles du NEC au tarif des Mounards.

Le Patrimoine et l'Histoire sont aussi des composants de la vie culturelle qu'il faut rendre visibles et mettre en valeur. Depuis 2020, nous avons renforcé la promotion de notre patrimoine et de notre histoire, en créant une Commission extra-municipale dédiée à cette mission et présidée par Brigitte Palle, Conseillère municipale déléguée à la Vie culturelle et au Patrimoine.

C'est en premier lieu le Musée de Villars qui est notre lieu de mémoire privilégié. Ce musée retrace l'histoire de notre commune à travers les objets et documents rassemblés par Jean-Marie Somet. Après avoir occupé plusieurs locaux mu-

nicipaux, il est aujourd'hui installé dans un bâtiment des mines qui a été restauré entre 2015 à 2019. Ce dernier a permis de moderniser la présentation des collections et de réorganiser les salles thématiques. Un écran interactif permet à chaque visiteur d'accéder à une mine de connaissances et d'informations.

Dans le cadre de la labellisation Pays d'Art et d'Histoire de Saint-Étienne Métropole, nous avons souhaité nous inscrire dans la réalisation d'un guide proposant aux Villardaises et aux visiteurs, un itinéraire balisé de 4.5 km, passant par des lieux remarquables de notre commune.

Parce que la connaissance de l'Histoire fait partie intégrante de la Culture et que ses tragédies ont façonné nos modes de vie, nous accordons toute sa place au devoir de mémoire, à travers la célébration active des commémorations, la rénovation de notre monument aux morts ou encore des actions telles que l'anniversaire de la catastrophe minière de la Chana.

La vitalité de notre Vie Culturelle est indéniablement un atout déterminant pour notre qualité de vie ensemble.

L'équipe UNIS POUR VILLARS
www.unispourvillars.fr
 contact@unispourvillars.fr
 Facebook : @UnispourVillars
 Instagram : @jndndasilva



Groupe d'opposition : "Villars c'est VOUS"

Parc urbain : pourquoi notre équipe s'abstient !

Tout d'abord sur le plan financier : ce projet est démesuré et budgétisé à 4 millions d'euros alors que la commune se trouve dans une situation financière fébrile. En effet, le budget 2023 a été bouclé de justesse ce qui oblige l'exécutif à recourir de plus en plus à de l'emprunt.

Pendant ce temps, d'autres chantiers importants et nécessaires aux Villardaises, comme la rénovation du gymnase Bernichon, sont en cours à hauteur de 3,6 millions d'euros.

Outre le scandale de l'abattage des nombreux arbres que ce projet entraîne, notre commune vit au-dessus de ses moyens financiers et n'aspire qu'à des projets démesurés dont les habitants se seraient passés.

Sur le projet en lui-même : les deux terrains municipaux de tennis gratuits actuellement vont être supprimés au profit de deux terrains de padel, plus en vogue et moins accessibles économiquement pour les Villardaises. Le terrain de basket sera un terrain « 3 contre 3 » avec un seul panneau implanté par défaut et sur un emplacement inadapté.

Concernant le City Stade, comme son nom l'indique, il serait plus utile et adapté aux besoins de l'implanter au Plat-haut ou au Bois Monzil, qu'en Centre bourg, afin de redonner un peu de vie à ces quartiers oubliés.

Quant au bassin de rétention aujourd'hui abandonné et nauséabond, il devient l'oublié du projet puisque la commune a donné la compétence à Saint-

Étienne Métropole ce qui lui permet de se dégager de la responsabilité de l'état désastreux dans lequel il est.

Enfin, il est prévu l'installation de 19 caméras de vidéoprotection sur le site pour un coût de 200 000 euros, choix totalement disproportionné aux vues de la superficie à couvrir et par rapport aux 4 caméras existantes sur l'ensemble de la commune.

Excès de zèle ou satisfaction personnelle du Maire, peu importe la gestion financière de la commune part à la dérive !



Le Comité des Fêtes de Villars

41 ans d'animations !

Créé en 1982, le Comité des Fêtes de Villars compte aujourd'hui une vingtaine de bénévoles qui s'activent à l'organisation de nombreuses manifestations. Petit retour en arrière sur les événements marquants du Comité des Fêtes et gros plan sur les coulisses d'une association dont la raison d'être est l'animation de la commune.

Jean-Paul Chetail, Maryse Doyen, Gérard Paris, Christian Leyreloup, Thierry De Brito, Hubert Cubizolles : les présidents du Comité des Fêtes de Villars se succèdent depuis 1982, motivant leurs équipes pour organiser des événements toujours plus festifs et conviviaux les uns que les autres. On se rappelle les succès d'autrefois comme le Salon de la Gastronomie, organisé pendant 19 ans dans le bâtiment des tennis couverts, les repas gastronomiques avec le chef étoilé Gilles Étéocle, la Fête de la bière sous chapiteau, les élections de Miss Villars, les soirées

œnologiques, les concerts, les salons des Meilleurs Ouvriers de France, les soirées cabarets et les week-ends pour le Téléthon, avec les autres associations villardaises. Si le Comité des Fêtes est toujours l'association pilote pour le Téléthon, elle concentre aujourd'hui ses efforts sur l'organisation de 8 événements annuels. Pour le Salon du chocolat et autres plaisirs gourmands, dont la 16^{ème} édition s'est déroulée en novembre, et la Chasse aux œufs de Pâques en avril, le Comité des Fêtes porte toute l'organisation. Pour le Marché de Noël, Villars en Fête, le Réveil-lon seniors, les soirées de la Saint-Patrick et du Beaujolais Nouveau et le Forum des associations, le Comité des Fêtes est co-organisateur avec la Municipalité. "Notre mission est d'assurer l'animation de la commune. Nous disposons de matériel et de savoir-faire logistique mais nous ne faisons aucun bénéfice. Nous fonctionnons avec des subventions de la



Municipalité et du Département ainsi que grâce à nos recettes de buvette et petite restauration" précise Hubert, le président actuel. Chaque événement demande une bonne organisation et un important investissement des bénévoles. Que ce soit pour la comptabilité, le secrétariat, la communication, les achats, la logistique, la maintenance, l'accueil et le rangement après les événements, tout le monde met la main à la pâte. Le sérieux et l'esprit convivial du Comité de Villars est reconnu par les prestataires et exposants qui reviennent d'une année sur l'autre. Le Comité n'oublie pas de remercier les différents sponsors qui les suivent sur les événements et invite les Villardaises prêtes à s'investir pour l'animation de leur commune à rejoindre l'équipe de bénévoles.

Contact : 06 44 98 45 86
comitedesfetesvillars@live.fr

Espace numérique du Centre Social

Apprendre à se servir d'un ordinateur, d'une tablette, d'un smartphone



Renseignements et inscriptions :

Centre Social de Villars
accueil@csvillars42.fr
04 77 93 23 18

Depuis mars 2022, Abdel Basset Zerouali, médiateur numérique, anime l'espace numérique du Centre Social de Villars.

Grâce à l'organisation d'ateliers collectifs et à l'accompagnement individuel, il répond aux enjeux actuels de réduction de la fracture numérique et de lutte contre l'exclusion numérique, liée à la grande dématérialisation des services, notamment administratifs. Faciliter l'accès et l'usage des nouvelles technologies et répondre aux sollicitations des habitants sont ses principales missions.

L'Espace numérique du Centre Social s'adresse à tous les publics (enfants, adultes, seniors, débutants, intermédiaires, confirmés), que ce soit pour

choisir son équipement informatique, en assurer la maintenance, savoir comment le réparer, bien utiliser son ordinateur, sa tablette, son smartphone, connaître les usages et le vocabulaire de base, naviguer sur Internet en toute sécurité, se prémunir des arnaques en ligne, installer les bonnes applications, créer et stocker des documents, utiliser les logiciels de bureautique, apprendre à faire des photos, les retoucher, les envoyer, télécharger... et même découvrir les bases de la programmation graphique et de l'impression 3D ! Le médiateur numérique anime des ateliers collectifs ou individuels, s'adapte au niveau de chacun. Équipé de 10 ordinateurs et de 7 tablettes, l'Espace numérique est aussi utilisé dans le cadre des ateliers linguistiques, de l'accompagnement scolaire et de l'accueil de loisirs.

A l'affiche... de septembre à décembre



Jeune public - spectacle de Noël
"Le Noël de Jean Pain d'Epice"
Mercredi 13 décembre - 15h
Salle de spectacles - Médiathèque



Expo insolite - "Marque ta page !"
Du 19 décembre au 20 janvier
Salle d'expositions - Médiathèque



Lecture - Cie Les Pas Sages
"Histoires à lire debout"
Vendredi 19 janvier - 20h30
Salle de spectacles - Médiathèque



Théâtre - "La Cie Par nos lèvres
joue Sacha Guitry"
Vend. 26 et Sam. 27 janvier - 20h30
Salle de spectacles - Médiathèque



Expo peinture
Gérard Fétro et Marie-Christine Giraud
Du 6 au 24 février
Salle d'expositions - Médiathèque



Concert rock
"Chez Remo"
Vendredi 9 février - 20h30
Salle de spectacles - Médiathèque



Jeune public - Cie Carnages
"Sissi comme Bach"
Mercredi 21 février - 15h et 16h30
Salle de spectacles - Médiathèque



Expo mosaïque et sculpture
Francine et Patrick Bonnet
Du 5 au 23 mars 2024
Salle d'expositions - Médiathèque



Théâtre - "Amour, gloire et papiers"
avec Najib Guerfi et Delphine Saroli
Samedi 16 mars - 20h30
Salle de spectacles - Médiathèque

Infos

► Pour les expos :

Entrée libre, gratuite, durant les heures d'ouverture de la Médiathèque ou pendant les permanences des artistes.

► Pour les spectacles :

Billets en vente à l'accueil de la Médiathèque et sur place le jour J (dans la limite des places disponibles).

► Retrouvez toute la programmation de la Saison culturelle sur : www.villars.fr

► Possibilité d'abonnements à tarif avantageux à partir de 3 spectacles.

Histoire & Patrimoine :

raconter le passé pour mieux comprendre le présent, transmettre pour ne pas oublier...

Chaque commune possède un patrimoine à sauvegarder, une histoire collective à raconter. A Villars, de nombreux témoignages, anecdotes, objets, documents de cette histoire avaient été rassemblés par Jean-Marie Somet, ancien mineur créateur du Musée qui porte son nom. Aujourd'hui, cette mission a été confiée à la Commission extra-municipale Histoire & Patrimoine. Rencontre avec deux membres actifs de cette Commission, passionnés d'histoire locale, qui nous expliquent leur démarche bénévole et leur travail minutieux.

Pierre Thiolière et Guy Sabattier se sont rencontrés suite à un article de Pierre, publié dans le magazine "Le Villardaire". Tous les deux passionnés d'Histoire locale, ils se trouvent rapidement des centres d'intérêts communs et répondent présents aux réunions organisées par la Municipalité en 2017 pour rénover le Musée Somet. Ayant une connaissance historique de Villars, de par leurs nombreuses recherches, ils mettent leur savoir à disposition de la commune et aident dans un premier temps à trier les collections laissées par Jean-Marie Somet. "L'Atelier des Charrons, qui a travaillé sur la rénovation du Musée, avait donné une orientation scénographique. Il était nécessaire de trier et regrouper les documents, photos et objets par thèmes".

Un musée gratuit ouvert tous les samedis après-midi, sauf fermeture estivale, et sur RDV

Un travail conséquent commence alors au niveau du contenu du Musée.

Pierre s'attache à la réalisation de panneaux, support qui permet de regrouper plusieurs documents et photos de façon thématique et lisible. Il commence par la réalisation des panneaux sur la mine puis s'attaque à d'autres thèmes comme la passenterie, les associations locales, les Maires de Villars,... Aujourd'hui près de 30 panneaux ont été livrés, à raison de 50h de travail par panneau. Ils sont majoritairement exposés au Musée et peuvent faire aussi l'objet d'expositions ponctuelles.

Guy, lui, disposait déjà d'un important fonds de données numériques, disponibles sur un site Internet créé par ses propres soins. Un argument décisif pour l'acquisition par la commune d'un écran numérique interactif, subventionné en partie par le Département. "Cet outil est très utile. Il nous permet de stocker toutes nos connaissances et de les compléter de façon illimitée. L'écran, qui propose notamment une carte des puits de mine, des photos avant/après..., possède l'équivalent des données de 50 musées !"

Une Commission extra-municipale pour développer les actions dans un cadre de transmission

En 2020, suite aux élections municipales, une Commission extra-municipale a été créée pour permettre à des personnes volontaires de s'investir dans les recherches et la transmission de l'Histoire et du Patrimoine local. Plusieurs actions ont déjà été menées comme l'ajout de QR code sur les panneaux et objets du musée, pour accéder à encore plus d'informations, mais aussi la rectification et la rénovation du Monument aux morts, l'organisation d'événements pour la Nuit des Musées et les Journées du Patrimoine, l'élaboration d'un parcours pédestre historique en partenariat avec Saint-Étienne Métropole sans oublier la création d'une page Facebook Histoire & Patrimoine durant la période "Covid". Avec 983 abonnés et 400 publications à ce jour, elle propose des récits, des faits historiques, des faits divers du Villars d'antan et est reliée à l'écran du Musée.

"Il y a encore beaucoup à faire et tous les passionnés, les gens prêts à investir un peu de leur temps sont les bienvenus" précise Brigitte Palle, Conseillère municipale déléguée chargée de la Vie culturelle et du Patrimoine.

Des projets sont déjà en cours autour de la statue Crémonèse, de la salle de la Libération ou de plaques explicatives des noms des bâtiments communaux.



JARDIN PUBLIC, MAIRIE DE VILLARS

VENDREDI 15 DÉCEMBRE de 17h à 21h

SAMEDI 16 DÉCEMBRE de 10h à 20h

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE de 10h à 19h

INAUGURATION LE VENDREDI À 18H

FEU D'ARTIFICE

SAMEDI À 18H30

Circulation et stationnement modifiés

MARCHÉ DE NOËL

40 EXPOSANTS

ARTISANAT / DÉCO / CADEAUX /
GOURMANDISES / PRODUITS DU TERROIR ...

Chocolat chaud, vin chaud, marrons chauds,
bière de Noël, crêpes...

MAISON DU PÈRE NOËL

PETIT TRAIN DE NOËL

COLLECTE DE JOUETS NEUFS
POUR LES ENFANTS HOSPITALISÉS.
Avec l'association Le Père Noël du lundi.
Collecte à Auchan toute la semaine.

PARADE DES MOTARDS

Départ dimanche à 14h du Parking Relais
en face du Parc Jean Marc
passage vers 14h30 en Centre bourg



Programme complet sur :
www.villars.fr

STATIONNEMENT INTERDIT SAMEDI 16 DÉCEMBRE DE 13H À 20H

RUE DE L'HÔTEL DE VILLE ET RUE DES ÉCOLES

CIRCULATION INTERDITE SAMEDI 16 DÉCEMBRE DE 17H30 À 19H30

RUE DE L'HÔTEL DE VILLE ET RUE DES ÉCOLES

**GUY
HOQUET**
L'IMMOBILIER GARANTIE


GARAGE FRAISSE



point S




ville de
villars
Un choix de vie !